



PROTOCOLE SANITAIRE ACTIVITE RANDONNEE « COVID 19 »

Suite à cette année 2020/2021 difficile, les Multibaladins ont pu continuer à organiser une bonne partie des randonnées du dimanche et la semaine printemps à St Georges de Didonne en respectant bien sûr les mesures sanitaires édictées par le gouvernement.

Nous souhaitons rappeler pour cette nouvelle année **quelques règles simples à respecter**, pour notre activité randonnée.

En cas de signes de maladie (fièvre, maux de tête, toux, rhume, perte de goût) l'adhérent doit s'abstenir de participer à la randonnée pour le bien de tous.

Chaque participant possède son masque et son gel hydro alcoolique.

Port du masque dans les transports en commun et en covoiturage s'il est organisé.

Pas de masque pendant l'activité, sauf dans les zones où il est obligatoire.

Depuis le 9 juin, les groupes de 25 sont autorisés pour la randonnée Selon le nombre de randonneurs les organisateurs pourront être amenés à faire deux groupes espacés de quelques mètres.

Si un participant était diagnostiqué positif, il doit avertir l'association (présidente et /ou le coordinateur rando le plus rapidement possible).

Les organisateurs renvoient la liste des présents rapidement après la rando sur le mail des Multibaladins lesmultibaladins@gmail.com.

Prenons soin de tous, il en va de la santé de chacun.

Ces consignes seront bien sûr adaptées en fonction de l'évolution de la situation !

